



Mon employeur veut me retrograder après mon congé de maternité

Par **noraevrard**, le **08/05/2010** à **02:53**

Bonjour,
Je suis actuellement en congé de maternité et je dois reprendre à la fin du mois.
Aujourd'hui mon patron m'a convoqué afin de me proposer de passer de responsable commerciale à commerciale sédentaire ou aller chercher ailleurs.
Je n'ai commis aucune faute au contraire je suis quelqu'un de rigoureux j'ai une ancienneté d'un an et 2 mois et j'ai toujours atteint mon objectif de rendement.
Au début j'étais commerciale sédentaire 6 mois après je suis passée à un poste de responsabilité que j'ai assumé jusqu'au bout.
Le motif : il dit que la société est en situation difficile et qu'il ne peut pas continuer à lâcher des primes comme ça, à côté de ça il a recruté une personne qui va occuper mon poste et il continue à faire des dépenses remarquables exemple : sa femme ne travaille pas avec nous pourtant elle a un contrat avec la boîte, il a acheté une moto pour le coursier-son beau père- qui est là pour le fun, nous avons un contrôleur de gestion et puis son assistante qui sont surpayés alors qu'on est une plateforme téléphonique de 12 personnes est sincèrement le poste de CDG ne devait pas exister bref il est clair que le motif qu'il m'a donné n'est pas valable.
Ce que j'ai compris, comme il ne peut pas baisser les salaires, il essaie de faire comme ça afin de me mettre mal à l'aise ainsi que l'équipe en fixant des objectifs inatteignables et en me rétrogradant comme ça tout le monde démissionne et il pourra ainsi renouveler tout le plateau.
PS : je n'ai pas encore signé l'avenant.
Ma question, est-ce qu'il a le droit de me rétrograder? comment faire pour me protéger ?
Merci d'avance